Louis PINTO

La communication orale en milieu académique Note programmatique

Regards Sociologiques, n°63, 2024, pp.11-25

Alors que la sociologie de la science et la sociologie des intellectuels traitent de questions de toutes sortes, on parle peu de l'oral des intellectuels, comme s'ils existaient seulement par leurs textes et que leur enseignement n'en était qu'un simple complément. On voudrait proposer ici quelques lignes d'un programme de recherche qui, tout en reprenant les principes d'analyse d'Erving Goffman, tente d'en enrichir les perspectives empiriques, en montrant, à travers des illustrations, ce que le style oratoire doit aux propriétés sociales et intellectuelles des agents et ce qu'une pratique de la comparaison peut apporter à ce programme.

While the sociology of science and the sociology of intellectuals deal with issues of all kinds, little is said about the oral performances of intellectuals, as if they existed only through their texts and if their teaching was merely a complement to them. We would like to propose here a few lines of a research program which, while taking up Erving Goffman's principles of analysis, attempts to enrich the empirical perspectives, by showing, through illustrations, what oratory style owes to the social and intellectual properties of the agents and how a practice of comparison can contribute to this program.

Mots-clés communication, intellectuel, conférence, corps.
Keywords : oral, communication, intellectual, conference, body.

Je voudrais m'intéresser[1] à ce qu'on pourrait appeler la parole académique qui recouvre les prises de parole des spécialistes (et, éventuellement, des étudiants) dans des cours, des séminaires, des conférences. Alors que la sociologie de la science et la sociologie des intellectuels traitent d'un grand nombre de questions (trajectoires, prises de position, débats, conflits), on parle peu de l'oral des intellectuels, « grands » ou « petits », comme s'ils existaient seulement par leurs textes et que leur enseignement n'en était qu'un simple complément[2]. On peut d'autant plus s'en étonner que l'image publique d'un intellectuel inclut le plus souvent ce qui est l'ordre de la compétence oratoire. L'étude de la communication orale[3] permet de rompre avec l'intellectualisme logocentrique inhérent au rapport savant au monde social et de prendre en compte les différents modes d'existence sociale des intellectuels, parce qu'elle les envisage en tant qu'individus concrets, engagés dans le monde non pas seulement par leur pensée, mais par la personne dans sa totalité, avec son corps, ses gestes, son regard, sa parole, son accent, etc. Adopter un tel point de vue sur les intellectuels présente l'intérêt de rapprocher des univers différents (sociologie des intellectuels, de l'éducation, des productions linguistiques, du corps, du goût) et répond à une exigence de réflexivité sociologique qui consiste à porter au jour ce que l'étude du contenu des discours tend à occulter, à savoir la manière d'occuper une position dans le champ intellectuel à travers mille signes expressifs, dont les nuances de l'élocution (gravité, solennité, ironie, indignation…)[4] .

Si une telle étude est un exercice malaisé, c'est d'abord du fait que l'observateur a toutes chances d'être lui-même pris dans l'univers considéré. Ayant ses sympathies et ses antipathies, ses propres partis pris liés à sa position, il doit parvenir à objectiver des choses aussi indissociablement publiques et personnelles que la présentation de soi d'agents sociaux qui sont en général des collègues ou des concurrents plus ou moins connus, en évitant de céder soit à l'épinglage de personnes peu appréciées, soit à l'apologie de personnalités jugées éminentes. Ce qui suppose d'abord de déterminer les traits pertinents d'un matériel singulier caractérisé par des nuances subtiles et infinitésimales comme la silhouette, la voix, le ton, le débit, le maintien… Évoquant les problèmes de transcription de l'oral à l'écrit à propos des cours de Pierre Bourdieu au Collège de France, Rémi Lenoir parle de ce qu'elle ne peut restituer : « tout ce qui tient à la personne, la voix, son timbre et ses modulations, les intonations, les variations prosodiques et articulatoires, les rythmes verbaux et, surtout, le langage des gestes, les mimiques, bref l'énergie, la passion et toute la posture corporelle qui est constitutive de la personne

[1] Je remercie Carolina Pulici pour ses remarques et suggestions.

[2] Cf. Waquet Françoise, « Parler », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°135, 2000, pp.39-47.

[3] Sur l'histoire des formes de communication orale, voir: Waquet Françoise, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir XVIe-XXe siècle,* Paris, Albin Michel, 2003.

[4] On peut aussi s'appuyer sur des lettres, des carnets, des anecdotes lorsque le matériel « audiovisuel » n'est pas ou peu disponible, comme c'est le cas pour des personnes du passé.

même»[5]. C'est pourquoi l'objectivation sociologique de ce qui est lié au corps et à la personne a toujours quelque chose de délicat, en particulier parce qu'elle doit se garder d'exercer cet effet de violence symbolique consistant à réduire quelqu'un à son apparence corporelle, vestimentaire, à son élocution, et à le stigmatiser pour des écarts à différentes normes[6]. Il faut ensuite que la description proposée grâce aux instruments ainsi dégagés possède une signification sociologique, qu'elle soit appropriée, qu'elle ne se perde ni dans le pittoresque ni dans une formalisation stérile.

Étant donné que, dans les situations considérées, un orateur[7] est classable à travers son apparence physique et à travers le rapport à soi et aux autres dans le cours de l'interaction, la position d'un orateur déterminé peut être caractérisée par trois groupes d'indicateurs qui demanderaient à être construits de façon précise. Un premier groupe concerne le corps : tenue vestimentaire, absence ou présence de gestes (en particulier le mouvement des mains), parfois «nerveux», incontrôlés (agitation des jambes, changements de position…), regard dirigé sur les notes, dans le vague, vers le ciel, sur l'assistance, position assise ou debout, fixe ou en mouvement. Deuxième groupe, celui des indices vocaux : présence ou absence d'efforts pour rendre la voix audible (en articulant, en parlant fort) ; flux verbal plutôt continu ou discontinu, lent ou rapide, interrompu, ou non, par des silences ; modulation du propos marqué par la scansion des mots, la prosodie, le changement d'intensité ou de hauteur d'émission. Un troisième groupe d'indices concerne le contrôle de l'interaction : présence ou absence de sourire ; détachement ou engagement de la personne (qui peut prendre plusieurs formes, gravité, conviction…) ; recherche d'un contact avec l'assistance à travers l'émission de signes de connivence dans la voix ou le regard (malice, ironie, persifflage, moquerie, dérision…) ; rectification du discours à travers la production de métadiscours (digressions, autocorrections…).

En fonction des locuteurs, mais aussi des sujets, les discours sont marqués par des degrés inégaux d'éloignement envers les trames ordinaires d'organisation : il s'agit de tout ce qui a trait à la *dispositio* des traités de rhétorique. La trame narrative consiste à rapporter ce qui s'est passé, à «raconter une histoire», en suivant jusqu'à un certain point le déroulement réel d'une suite d'épisodes. La trame argumentative ou démonstrative comporte une rupture avec les modes ordinaires d'exposition. É. Durkheim, qui se tenait lui-même pour un «vieux systématique», déplorait de «n'avoir pas le style narratif»[8], manque reflétant vraisemblablement les conditions sociales d'acquisition des différents talents scolaires : il avait appris non à raconter, comme les apprentis-écrivains, mais à disserter à la façon des professeurs de philosophie. Enfin, la trame didactique, invention scolastique par excellence, vise, quels que puissent être les sujets et leurs contraintes, à organiser les différents points abordés selon des exigences formelles d'intelligibilité en facilitant l'appropriation des contenus par l'auditeur (l'élève) grâce à un découpage standard de la matière selon une suite hiérarchisée de points (A, B, C…, a, b, c…) qui paraît facile à mémoriser. À ces trames, il faudrait ajouter une trame quasi conversationnelle qui est celle de l'entretien : le locuteur savant répond aux questions (inégalement prévisibles) d'un interlocuteur en essayant de les rattacher à ses propres interrogations et catégories.

La présente note est programmatique. Elle voudrait présenter un ensemble d'outils d'analyse et d'hypothèses qui permettent de rendre compte non seulement des propriétés de la situation de communication orale dans la population considérée, mais aussi des différences remarquables au sein de cette population. Pour tester ce cadre, quelques exemples seront proposés : on s'est attaché à des

[5] Cf. Lenoir Rémi, «Le dit et l'écrit chez Pierre Bourdieu. Sur l'édition des cours de Bourdieu au Collège de France», *in* Borja Simon et de Montlibert Christian (dir.), *Pierre Bourdieu. Points de vue*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, 2022, pp.81-125. Cet article qui porte sur la question de la transcription des cours montre que l'écart entre l'oral et l'écrit, explicitement pris pour objet par P. Bourdieu, fait partie d'une réflexion sur le sens et les modalités de la transmission de l'analyse sociologique. Ce problème a été aussi abordé par Guillaume Bellon dans *Une parole inquiète. Barthes et Foucault au Collège de France,* Grenoble, UGA éditions, 2017.

[6] La description des caractéristiques physiques et vestimentaires des enquêtés est le plus souvent pour les sociologues une mission quasiment impossible à laquelle la plupart préfèrent se soustraire.

[7] Ce terme, utilisé de façon générique, désigne la personne qui, à la différence du prêtre, du prédicateur, s'engage publiquement avec une certaine autorité sur des choses profanes (*l'oratio* des Romains), et qui se distingue du locuteur engagé dans une conversation privée (*sermo*).

[8] Durkheim Émile, «Lettre du 13 septembre 1911», in Davy Georges, *L'homme, le fait social et le fait politique*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, p.21.

universitaires célèbres relativement comparables par leur génération (nés entre 1925 et 1930) et par leur cursus scolaire (normaliens agrégés), pour éviter, à ce stade de l'analyse, les difficultés bien réelles liées notamment aux différences entre traditions nationales, générations, sexes, disciplines.

Auteur et animateur

Ce n'est pas un hasard si la contribution à l'étude de la communication orale vient plutôt de la tradition interactionniste, plus attentive que d'autres à la mise en scène de soi, du corps, à la parole vive, aux échanges en situation de face-à-face. Dans les situations qu'affectionne Erving Goffman magasins, queues de cinéma, salles d'attente, ascenseurs, trottoirs… caractérisées par la relative indétermination de l'identité des acteurs[9] et par un degré élevé de routine, chacun doit compter sur les ressources du « tact » pour s'imposer et accéder à la « scène », à la parole ratifiée, autorisée par les autres. La seule information à livrer dans ces relations de face-à-face est à la fois pauvre et décisive puisqu'elle concerne la compétence interactive, l'aptitude à se comporter « en situation » dans l'instantanéité de la rencontre au sein d'un espace physique : on s'excuse, on demande la permission, etc. Les interactions sont situées à l'intersection de deux logiques : celle de l'espace physique où s'inscrit la coprésence des acteurs (ils ont un corps, ils sont exposés à des contingences matérielles) et celle des prérogatives « rituelles », quasi juridiques, des acteurs en tant que porteurs de la qualité de personnes « normales » dans les échanges verbaux. Dans le chapitre du livre *Façons de parler* consacré à l'exclamation, qui pose le problème du droit au soliloque, E. Goffman déclare : « dans (notre société), le silence est la norme, et la parole quelque chose qui doit pouvoir être justifié »[10]. Le rite d'interaction règle la prétention à occuper « la scène » par la parole ainsi que les prérogatives attribuées aux partenaires : je justifie une prise de parole ou un changement de sujet, je lance un « ouille » après m'être pincé… manifestant ainsi que, quelle que soit la part des contraintes et des ressources de l'espace physique, je reste sujet de mes actes et des engagements envers autrui et ne suis pas un robot. L'acteur, toujours tenu de préserver les « apparences normales » sur « scène », dispose d'un pouvoir, celui de corriger un cadre déficient par un recadrage qui déplace, peut-être sans fin, les frontières entre positions, entre le moi qui fait une erreur, une faute, et le moi qui s'excuse d'une défaillance perçue comme telle par lui.

Dans un autre chapitre du même livre, le grand conférencier qu'était E. Goffman parle de la conférence. Ce qui en constitue, à ses yeux, la spécificité est qu'elle est une forme hybride de communication qui appartient à la fois à l'ordre des situations de face-à-face et à l'ordre relativement décontextualisé des discours sans scène que sont les genres savants de communication linguistique, un ordre où la neutralisation de la présence physique de l'auteur par l'écrit procure au destinataire une certaine initiative dans l'activité de décodage, à commencer par le choix du moment[11]. Doté d'une autorité qui le précède (notoriété, statut officiel) et consacré à nouveau par le rituel de présentation rappelant ses titres et/ou ses publications, le conférencier est dispensé de l'effort de « faire silence » autour de lui et il est disponible pour son texte et pour une performance singulière. Dans le monde académique, la communication orale sous les formes variées de leçons, de conférences ou d'exposés, engage celui qui prend la parole dans une sorte d'épreuve consistant à entrer dans un espace à la fois social et discursif qu'on pourrait appeler « oral-

[9] Pierre Bourdieu parle, dans *Le Sens pratique* (Paris, Minuit, 1980), de « l'illusion occasionnaliste » dans l'interactionnisme (p.98) et soutient que « la vision du monde social que propose l'interactionnisme correspond à un univers social à très faible degré d'institutionnalisation du capital symbolique, celui des classes moyennes urbaines, avec leurs hiérarchies multiples, brouillées… » (p.240).

[10] Goffman Erving, *Façons de parler* (trad. par Alain Kihm), Paris, Minuit 1987, p.129. Lors de sa parution, j'avais fait un compte rendu de lecture de ce livre dans la *Revue française de sociologie* (octobre-décembre 1988, XXIX-4, pp.696-700).

[11] Reste qu'il existe une différence entre un texte enfermant une prétention d'universalité livres philosophiques, scientifiques, religieux… qui met entre parenthèses jusqu'à un certain point les particularités du moment de réception et une lettre, sorte d'interaction congelée qui porte les traces d'interactions antérieures (« comme tu sais… », « j'ai croisé Sophie ») tout en présumant tacitement que le contact sera ratifié (on n'attend pas une autorisation expresse pour prendre la parole et présenter l'objet du propos).

[12] Entre les situations de communication orale, il existe certaines différences. Les unes sont plus solennelles que d'autres. À la conférence, occasion extraordinaire qui s'adresse à un public de taille parfois importante composé de non-spécialistes s'oppose le cours, occasion ordinaire qui concerne essentiellement un public d'étudiants. Le séminaire, formule officiellement consacrée à la recherche, et dotée en fait d'une multiplicité d'usages, est une formule hybride qui combine des traits extraordinaires (originalité, innovation) et des traits ordinaires (transmission réglée et méthodique). Le colloque en tant que réunion de spécialistes participe de la conférence et du séminaire.

savant»[12] . Tout en faisant appel aux ressources de la connaissance spécialisée, il doit aussi tenir compte des capacités incorporées de sa propre personne en ce qu'elle a de plus singulier, la voix et les gestes, et c'est cette double référence qui caractérise une telle situation de communication. Le protocole de la prise de parole qui sert bien à introduire le discours et à allumer le « foyer d'attention » commun («le sujet que l'on m'a demandé de traiter aujourd'hui…», «je voudrais parler de la théorie darwinienne… »), diffère de l'établissement d'un contact avec des inconnus ou avec des familiers occupés à d'autres affaires, la demande étant en principe assurée d'être accordée en bloc par l'ensemble des auditeurs. Mais il reste que l'autorité de l'individu est en partie exposée à des défis, à des risques, celui de ne pas «être en forme», de mal évaluer son temps de parole, d'être décontenancé par un auditoire distrait, indifférent, voire hostile. Il doit (sembler) croire en ce qu'il dit, animer (en un sens différent de celui d'E. Goffman) son propos par une forme de conviction.

Analysant la position de conférencier, E. Goffman soulignait l'existence dans une même personne d'une dualité : d'un côté, l'«auteur», l'agent qui a conçu les contenus, les a mis en forme et organisés, et qui transmet un message ayant la forme virtuellement reproductible d'un «texte», un texte quelquefois destiné à être imprimé, diffusé ; et de l'autre, l'«animateur», l'agent qui prête son corps à la représentation orale en s'efforçant de transmettre son message de la façon la plus appropriée[13]. Le texte a une vie propre auprès de lecteurs éloignés ou inconnus alors que la communication orale possède tous les traits d'une dramaturgie où tout se joue dans l'instant présent et sans «filet de sécurité», comme dit E. Goffman. Bref, le texte, aussi important soit-il, n'est que l'un des éléments pertinents dans cette situation. L'orateur doit se garder de deux écueils symétriques, celui de la conversation profane et celui de la lecture à haute voix d'un texte suivant le modèle de la «dictée» (à des élèves, à une secrétaire). Le dilemme entre les deux pôles est présent à la conscience de chaque orateur qui se demande s'il va être vraiment capable de «se détacher» de ses notes, d'être «vivant». Chacun de ces pôles a ses contraintes propres qui tiennent en partie au traitement de l'audience. Alors que l'auteur est présumé se consacrer à des contenus justiciables de critères impersonnels d'évaluation, l'animateur d'une parole singulière doit «coller» à la spécificité d'un «événement» inédit qui requiert une part de spontanéité, d'improvisation et de disponibilité. Le «souci de faire sentir ou de faire comprendre»[14] dont parle P. Bourdieu implique de tenir compte de la présence d'auditeurs qui réagissent par des signes plus ou moins perceptibles (approbation, perplexité, sourires, ennui, incompréhension…).

L'animateur peut jouer sur le cadre de l'interaction, en prenant des distances par rapport à l'auteur (retour sur ce qui a été dit, compléments, précisions, ironie sur ses propres déficiences oratoires, excuses de type «tout ça est un peu confus») ou par rapport à lui-même comme animateur dont la voix est momentanément enrouée ou qui n'arrive pas à tenir dans la durée initialement prévue («je ne suis pas sûr de pouvoir finir dans les dix minutes qui me restent»). Le terme d'animateur utilisé par E. Goffman doit être pris dans un sens neutre, purement dramaturgique, même s'il semble plutôt convenir aux formes inférieures d'autorité du locuteur. Plusieurs modalités d'animation sont possibles. Ainsi le souci et l'effort de tenir l'assistance ou, comme dit E. Goffman, de «chauffer la salle», correspondent plutôt aux modalités les moins légitimes, celles où l'activité d'animation comme telle devient visible. Le risque est alors de tomber dans l'image de l'imposteur : on est porté à juger que l'orateur n'avait «rien à dire», alors qu'il revendiquait tacitement le contraire. En ce cas, la vacuité du contenu peut s'accompagner d'une certaine virtuosité dans la performance dont les modalités principales sont celles de l'histrion[15], du bonimenteur de foire et du causeur mondain, personnages auxquels on peut au moins accorder le talent de «tenir sur scène», parfois avec drôlerie, charme, esprit. Si l'accentuation unilatérale de la qualité d'auteur n'expose qu'au seul risque de paraître ennuyeux, sans entraîner une disqualification intellectuelle, il n'en va pas de même pour l'animateur qui cherche à exploiter les ressources de sa position en agissant

[13] Le texte peut être quelquefois lu par quelqu'un d'autre que l'auteur. E. Goffman ajoute une autre figure, celle du «responsable», celui qui assume le moi projeté. Quelque justifié que soit ce complément, on peut le négliger car il ne joue pas vraiment de rôle dans son propos et dans ses exemples.

[14] Bourdieu Pierre, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p.8.

[15] Sur cette figure romaine décriée, opposée à celle de l'orateur, voir : Dupont Florence, *L'Orateur sans visage : essai sur l'acteur romain et son masque,* Paris, PUF, 2000.

sur le cadre de l'interaction. Certaines personnes sont dotées de l'autorité nécessaire pour prendre le risque de transgresser les exigences impersonnelles du savoir et de tomber dans le happening : on peut penser à Jacques Lacan qui s'ingéniait à transformer les péripéties diverses de la production singulière d'une parole singulière en objets de discours à forte charge intellectuelle où il en va de l'inconscient.

Chez les individus les plus dépourvus d'autorité spécifique, notamment les débutants, la lecture, mécanique ou nerveuse, n'est jamais à l'abri de petits événements perçus comme déplaisants qui perturbent le cours de la conférence et menacent de l'interrompre. Mais le ton monocorde peut aussi apparaître, dans sa modalité docte, comme un signe d'autorité : il atteste l'indifférence aux contingences de la transmission dont relèvent les capacités cognitives des auditeurs. Chez certains orateurs, il peut même prendre une tonalité triste, comme si la gravité des choses dites et la fréquentation de questions importantes ne pouvaient être accompagnées que par une forme de déplaisir et presque d'accablement et par le refus de prendre en considération les compétences et les demandes de l'assistance. Tout entiers voués et dévoués à la connaissance, ils n'ont rien d'autre à offrir à autrui que les plaisirs amers qui sont leur lot quotidien : si le « mécanique » l'emporte sur le « vivant », comme aurait dit Bergson, c'est pour mieux attester que la science est au-dessus des séductions faciles de l'échange oral auxquelles succombent les orateurs les plus futiles. Beaucoup accèdent à une forme mesurée de théâtralité professorale, le ton monocorde prenant une forme tempérée, adoucie, consistant à moduler le débit et le volume de l'énonciation : l'emphase sur des mots ou des expressions, équivalent verbal de soulignement des mots écrits, le changement de rythme, le silence, la glose ou le commentaire ironique de ce qui vient d'être dit permettent de briser la monotonie du discours et d'introduire une distance au rôle. Enfin, certains conférenciers expérimentés peuvent manifester une forme de détachement envers ce qui n'est, après tout, qu'une présentation routinisée d'un « topo » bien rodé et qui a tellement « bien marché » que l'engagement et la conviction ne semblent plus indispensables. Ce type de performances peut s'appuyer sur les techniques audiovisuelles contemporaines (diapositives, rétroprojecteur, *powerpoint*…), qui permettent de dédoubler le travail d'exposition : alors que, d'un côté, la partie textuelle, en quelque sorte mécanique, est confiée à l'équipement, d'un autre côté, l'orateur est disponible pour une sorte de glose de deuxième ou de troisième degré de sa propre parole, propice à la distanciation ironique, au clin d'œil un peu las ou désabusé de celui qui connaît trop bien sa propre musique[16] .

Capital inégalement distribué, le charme de l'orateur s'oppose à la raideur professorale. Il consiste dans le pouvoir de suspendre la loi d'airain savante qui fait dépendre l'importance des contenus transmis de la difficulté pour se les approprier : dans les choses obscures et complexes, les meilleurs semblent posséder le secret d'introduire le plaisir propre de la clarté, de la lumière, de l'illumination[17] (on dit que c'est « lumineux ») selon un principe d'économie psychique qui n'est pas sans rappeler celui du mot d'esprit selon Freud (déjouer les forces de résistance et d'inertie).

L'espace des possibles oratoires

L'espace des possibles (non envisagé par E. Goffman[18]) semble structuré par le croisement de deux axes : le premier, horizontal, sur lequel les développements sont les plus fournis, oppose l'auteur et l'animateur ; le second, vertical, oppose les conférenciers les plus dotés en autorité spécifique et les moins dotés d'une telle autorité. Dans la partie gauche de cet espace figurent les individus qui font valoir surtout leur qualité d'auteur, en sacrifiant celle d'animateur. Dans la partie droite se trouvent les individus qui font valoir surtout la qualité d'animateur. La grande majorité des orateurs est concentrée dans la partie haute et gauche de l'espace où des professionnels confirmés mettent en œuvre des talents d'animation qui peuvent se réduire à quelques gestes parcimonieux, à une prosodie didactique, à un sourire discret, etc. Alors que les orateurs les plus consacrés jouissent de la possibilité de jouer sur les règles du jeu, les plus

[16] Je pense ici à une conférence, où j'étais présent, de John Searle, philosophe analytique très réputé.

[17] Sur É. Durkheim orateur, voir : Lukes Steven, Emile Durkheim. *His life and work. A historical and critical study,* London, Alan Lane, Harmondsworth, Penguin books, 1973), pp.104-105.

[18] Cette omission tient au cadre analytique de l'interactionnisme, peu sensible aux variations entre acteurs, en dehors, bien entendu, de leurs capacités « dramaturgiques ».

modestes par leurs titres et/ou par leur poste, situés en bas et à gauche de l'espace, semblent voués à des formes scolaires de communication caractérisées par une soumission au texte lu, par un ton monocorde, grave, et parfois triste ou ennuyé (après tout, on ne cherche pas à plaire). Un même individu peut, à l'intérieur même d'une conférence et *a fortiori* entre différentes conférences, occuper des positions différentes dans l'espace des possibles oratoires en se montrant tantôt attaché à la lettre de son texte écrit et tantôt capable d'improviser avec une relative liberté, tantôt «impersonnel», tantôt engagé à travers l'indignation, l'ironie, le sarcasme (dirigé vers une cible plus ou moins explicitement désignée).

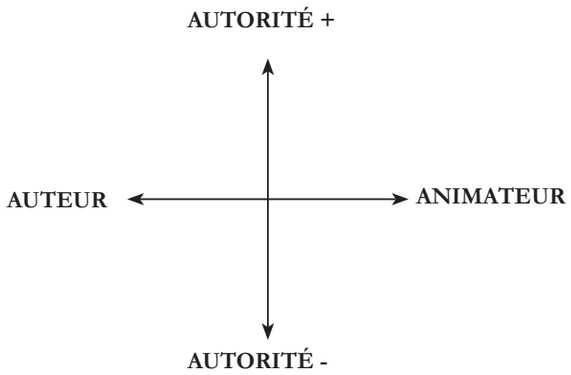

Le cadre analytique goffmanien est à la fois très stimulant et relativement frustrant : il indique un espace générique de possibles culturels (faire une conférence) sans déboucher sur un programme d'analyses concrètes permettant de comprendre les différentes modalités d'occupation de la position de conférencier en fonction des propriétés des individus. La question de l'autorité ou, simplement, de la réputation du conférencier, n'est guère abordée par E. Goffman qui donne pour acquis que le statut de conférencier enveloppe et commande la déférence et l'attention de l'assistance. Implicitement, il pense à des personnalités reconnues plus qu'aux participants ordinaires de colloques ou de séminaires. Mais rien n'est dit sur les différences entre ceux qui sont conviés à prendre la parole. Est-il possible d'autonomiser les modalités de la communication orale en omettant les contenus transmis ou en réduisant ces contenus à des modalités accessoires de communication ? Plusieurs facteurs demanderaient à être pris en compte, notamment l'âge et l'expérience, les phases de la trajectoire, la discipline, le sexe, les caractéristiques de la situation oratoire. Loin de se distribuer au hasard, les profils de conférencier sont fondés sur les propriétés objectives (statut universitaire, réputation) qui sont les leurs et qui commandent, en grande partie, leur style oratoire ; et ces profils doivent être mis en relation avec la composition, les propriétés de l'assistance et ses attentes. Ces propriétés demandent à être saisies de façon relationnelle en fonction d'une position dans un champ disciplinaire déterminé et des relations de ce champ à d'autres champs, notamment médiatique et éditorial. Ainsi, le style oratoire du philosophe Michel Serres peut être envisagé comme l'effort pour concilier l'ésotérique et l'exotérique, le savoir exigeant d'un philosophe des sciences et la «sagesse» d'un «humaniste» s'adressant à tout le monde : tantôt grave, concentré sur son sujet, tantôt souriant, le regard malicieux dirigé vers l'assistance, il incarnait la figure du penseur profond et œcuménique, à l'écart des sectes, des chapelles intellectuelles et surtout des débats politico-idéologiques. Ses conférences pouvaient s'appuyer sur une image entretenue par une célébration médiatique qui mettait en valeur des traits bien faits pour rassurer et pour charmer : professeur et auteur de nombreux livres, érudit, mais aussi «gascon» de la région d'Agen ayant conservé son accent du Sud, «chaleureux» et simple, il n'était pas suspect de «la ramener», alors même qu'il exhibait une vaste culture attestant d'une impressionnante compétence encyclopédique (mathématiques, écologie, sciences et techniques, peinture, Jules Verne, Tintin…).

On peut se demander si la tension auteur-animateur, reflet de la dualité de l'écrit et de l'oral, ne serait pas trop dépendante d'une approche formaliste, quelque peu ambiguë et malaisée à utiliser pour des observations concrètes, celle du «cadre» (frame) et de la «position». Si E. Goffman ne propose pas vraiment d'analyses empiriques et différencielles de la tension du conférencier entre auteur et animateur, c'est sans doute parce que l'animation est reléguée par lui à un rôle auxiliaire consistant, comme il dit, à «chauffer la salle» : l'important est le texte, le reste est une question de talent personnel, de «recettes». Cette conception restrictive de l'animation pourrait

[19] Jacques Derrida soutient un point de vue opposé qui s'appuie essentiellement sur Platon («La pharmacie de Platon», repris dans : *La Dissémination*, Paris, Seuil, 1972) selon qui l'écriture est inférieure à la parole car plus éloignée qu'elle de la présence des choses.

bien être l'expression du statut éminent accordé à l'écriture au détriment de la parole vive[19] .

Ce statut qui a une histoire semble découler de la constitution d'un enseignement méthodique fondé sur l'étude des textes, l'une des innovations majeures de l'institution universitaire au Moyen-Âge. La rhétorique, désormais indépendante de l'art de l'orateur, est devenue un genre accordant une place essentielle à la mise en forme des textes doctes et lettrés ; elle a donné lieu dans la faculté de philosophie à de nombreux débats sur ses relations avec la grammaire et la logique au sein du *trivium*, socle de la formation universitaire. Ce cadre institutionnel a recouvert la réflexion plus ancienne sur l'art oratoire que l'on trouve chez des auteurs de la Rome antique qui prenaient au sérieux d'une part, le statut social de l'orateur (sa dignitas) et la qualité de l'auditoire[20] et d'autre part, l'engagement physique de la personne dans le corps, la voix, l'expression faciale (*vultus*), sorte de propos silencieux (*tacita sermo*). Loin d'être traitée comme subordonnée à un texte lu, la parole était considérée comme une action spécifique (une actio dans la rhétorique latine) usant, au besoin, de phrases stéréotypées (*sententiae*) permettant d'alléger la mémoire et de fournir des appuis sûrs aux buts majeurs du discours : informer, séduire et émouvoir[21] . L'orateur engagé dans l'acte de parler face à un public est associé à son apparence corporelle ou, plus précisément, à un habitus, à une manière d'être, de dire et de faire qui informe sur son identité, son histoire et qui peut, en partie, corriger ou contrecarrer le contenu du message (ce serait le cas, de nos jours, d'un orateur perçu comme bourgeois et tenant un discours radical). Rarement, la spécificité de l'oral aura été autant analysée. La prééminence du texte, survenue par la suite, a refoulé la performance corporelle et, avec elle, les effets pragmatiques de séduction et d'émotion.

E. Goffman signale, mais en passant trop vite, que la conférence est un « événement », une performance, une occurrence singulière qui tient son originalité de la rencontre unique d'un conférencier et d'auditeurs déterminés. Parler à telle assistance, plutôt que de lui envoyer un message écrit ou faire lire un texte par un comédien, n'est pas de l'ordre de l'animation, entendue comme ce quelque chose en plus qui donne de la vie à des idées. Ce qui est en cause est la présence physique d'un orateur voué aux aléas d'une situation singulière : s'il doit être comme le garant de la vérité de ce qu'il dit et animer (en un sens différent de celui d'E. Goffman) son propos par une forme de conviction, il peut être fatigué, pas assez concentré, pas assez clair et peut « s'embrouiller » ; il peut décevoir par l'écart entre ses textes publiés et ses propos. Par ailleurs, le conférencier s'adresse à des gens auxquels il attribue spontanément (à tort ou à raison) toutes sortes de caractéristiques et qui ont des effets sur sa posture, sur la présentation des idées, sur la mise en valeur de tel ou tel aspect, et s'il prend des distances par rapport à la lecture du texte, ce n'est pas pour des raisons d'animation mais parce que la présence physique des auditeurs dotés de croyances, d'ignorances, de résistances, de préférences le conduisent à expliciter ce qui ne peut être tenu pour acquis et, plus encore, à rectifier ce que lui-même tenait pour acquis. Ce souci de l'adresse, dévalué ou refoulé par l'institution universitaire qui réprouve l'éloquence comme elle réprouve la conversation mondaine, est exceptionnel et n'est pas à la portée de tout le monde, mais sa valeur analytique n'en est pas moins essentielle. La diversité des publics et les ajustements qu'elle impose au conférencier sont un point évoqué par P. Bourdieu dans Choses dites :

« Quand on pense, comme moi, que l'on se doit d'aller en chaque cas au point où l'on attend le maximum de résistance, ce qui est l'inverse exact de l'intention démagogique, et de dire à chaque auditoire, sans provocation, mais aussi sans concession, l'aspect de la vérité qui est pour lui le plus difficile à admettre, c'est-à-dire ce que l'on croit être sa vérité, en se servant de la connaissance que l'on croit avoir de ses attentes non pour le flatter, et le manipuler, mais pour "faire passer", comme on dit, ce qu'il aura le plus de mal à accepter, à avaler, c'est-à-dire ce qui touche à ses investissements les plus profonds, on sait que l'on est toujours exposé à voir la socio-analyse tourner au sociodrame »[22] .

[20] David Jean-Michel, *« Elo quentia popularis et urbanitas.* Les orateurs originaires des villes italiennes à Rome à la fin de la République », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n°60, 1985, pp.68-71.

[21] Voir : Dupont Florence, *L'Orateur sans visage, op. cit. ;* ainsi que Petrone Gianna, « L'orateur et le corps dans la Rome antique », in Garelli Marie-Hélène et Visa-Ondarçuhu Valérie, *Corps en jeu. De l'Antiquité à nos jours,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 ; et David Jean-Michel, « Formes du prestige oratoire, à Rome, sous la République et le Haut-Empire. Le prestige, autour des formes de la différenciation sociale », Juin 2013, Nanterre, France, pp.33-45 [hal 01163621].

[22] Bourdieu Pierre, *Choses dites, op. cit.,* p.9.

Formes de charisme

Dans le ton du locuteur (l'elocutio), les attentes présumées de l'auditoire sont présentes à travers diverses modalités de prises à partie, tour à tour didactiques, interrogatives, agonistiques, moqueuses, parodiques, qui marquent la dimension dialogique ou polyphonique du discours. Jouant sur une pluralité de tons, l'orateur s'exprime de façon plus libre, parfois délibérément relâchée, plaisante ou, au contraire, agacée, sans jamais s'interdire de revenir à des manières plus académiques, accordées aux exigences de la communication savante. Il peut aussi en quelque sorte se dédoubler entre l'auteur d'un propos tenu autrefois ou venant d'être tenu et le juge qui se montre insatisfait de ce propos ou qui suggère des compléments, des nuances, des questions nouvelles : l'effort sur soi est toujours apparent dans ce type de performance orale. P. Bourdieu parle ailleurs de «charisme rationnel»[23], comme effort méthodique pour maîtriser les conditions sociales de transmission et de réception de discours visant à avoir une prise sur les croyances des auditeurs et à provoquer un réel changement dans leurs points de vue.

On ne saurait confondre, sous le registre de l'animation, un mode de relation à l'assistance consistant à montrer et contrer des résistances avec celui où s'illustrent nombre d'intellectuels, en particulier de formation philosophique, qui offrent une confirmation des attentes de l'assistance et des raisons nouvelles de justifier ses besoins d'enchantement. Ces orateurs, inspirés par le modèle d'excellence du professeur de philosophie en khâgne, doivent leur autorité à ce «charisme de fonction»[24] , à ce «charisme d'institution»[25] , cette illusion collectivement entretenue qui donne à l'agent de l'institution scolaire le sentiment de ne devoir son autorité qu'à sa personne. Cumulant le privilège d'enseigner une discipline réputée noble (la discipline «du couronnement») et la liberté de s'exprimer sur tout sujet sans souci des limitations de spécialité, ces professeurs éloquents savent prendre des distances avec les contraintes scolaires à travers des exercices inspirés d'improvisation, et excellent à trouver dans des événements de l'actualité, dans le commentaire d'un film ou d'un roman, dans une expression de la langue courante, l'occasion de faire surgir, par des voies de traverse ou des associations verbales suggestives, les richesses enfouies d'un concept ou d'une théorie. Une condition de félicité de ce type de charisme est l'harmonie des habitus scolaires qui assure au maître la complicité d'auditeurs prédisposés à croire que la prouesse réglée à laquelle ils assistent est une improvisation inédite, originale et audacieuse. Le cours professoral, le séminaire de recherche et la conférence n'offrent pas les mêmes marges aux performances orales.

Alors que la qualité d'auteur contenue dans le statut de conférencier tient son autorité spécifique de la logique d'institution qui procure l'assurance nécessaire, l'assurance incorporée (dans le maintien, dans la voix) de ne pas avoir à faire sans cesse les preuves de sa compétence, il en va différemment pour la condition d'orateur qui expose, y compris dans les occasions les plus sûres, à payer de sa personne car même un grand savant peut être interpellé, contesté et doit travailler «sans filet». Ainsi, beaucoup lisent un texte, tenu pour la seule chose importante, et se contentent de faire un minimum d'animation (intonations, silences…).

---

[23] Bourdieu Pierre, «Questions à Pierre Bourdieu» in Mauger Gérard et Pinto Louis (dir.), *Lire les sciences sociales*, vol. 3, 1994-1996, Paris, Hermès, 2000, pp.216-217.

[24] Weber Max, «La transformation du charisme et le charisme de fonction», *Revue française de science politique*, n°63, 2013, p.484. M. Weber parle dans ce texte de la «forme proprement *institutionnelle* du charisme».

[25] Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, *La Reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement,* Paris, Minuit, 1970, p.155 et p.158.

Deux professeurs au Collège de France : Bourdieu, Foucault

Michel Foucault et Pierre Bourdieu, qui représentent deux modalités différentes de l'accomplissement oratoire, étaient, l'un et l'autre, normaliens et agrégés de philosophie, et sont devenus professeurs au Collège de France. Le premier était d'origine bourgeoise (père professeur de médecine) et pourvu grâce à sa famille d'un capital social relativement important ; le second était d'origine populaire (père employé des postes). L'un n'a jamais renié sa qualité de philosophe, tout en inventant une formule originale d'historicisation des concepts philosophiques ; l'autre s'est engagé dans la voie de la sociologie dont il avait une conception très ambitieuse.

Leur silhouette avait tout pour confirmer leur image publique : le premier, habillé avec une élégance discrète, portant un costume sobre et ajusté (avec un pull à col roulé), avait une allure mince et svelte, sa calvitie contribuant à accentuer l'effet général d'élancement et de souplesse ; le second, habillé assez simplement (longtemps avec une veste bleu foncé en lainage), de taille et de corpulence moyennes, ayant pratiqué le rugby dans sa jeunesse, avait une face double : d'un côté, une allure relativement plus massive, solide, liée au sol, à l'empirie et d'un autre côté, un visage fin avec un nez droit, des pommettes saillantes, une chevelure noire et abondante qui contribuaient à entretenir une impression d'énergie juvénile.

Parmi les traits corporels, la gestuelle les oppose également. En particulier, les deux orateurs avaient un usage très différent des bras et des mains. M. Foucault ouvrait les paumes tout en mobilisant les bras dans des mouvements d'expansion amples et lents qui apportaient une sorte de confirmation gestuelle au discours, attirant l'attention de l'auditeur sur un point venant d'être acquis par l'analyse et méritant d'être souligné. P. Bourdieu, un peu cambré, ne bougeait pas beaucoup les bras ; il faisait parfois tournoyer les mains l'une autour de l'autre, avec le pouce et l'index ouverts, en ralentissant le débit verbal comme pour mieux affronter une difficulté présente et suggérer ainsi la complexité des relations entre des termes qui s'enveloppent ou se contredisent, s'associent ou se dissocient.

M. Foucault orateur communiquait à ses propos une tonalité relativement unifiée. L'auditoire était convié à accéder, grâce à la « généalogie », à une remise en question de l'impensé de nos sociétés. Parfois souriant, mais toujours très concentré sur le déroulement minutieux, soigneux, complexe, d'une « enquête » philosophique inédite, il semblait vouloir initier l'auditeur à une expérience de dépaysement, à une épreuve intellectuelle sollicitant en lui toute son attention, marquant par des insinuations subtiles de l'élocution, ce qu'il pouvait y avoir d'« étrange » ou d'« énigmatique » (mots essentiels du lexique foucaldien) dans une question d'ordinaire perçue comme familière et simple. Détails d'érudition et ampleur des visions théoriques alternaient ou se combinaient. Répugnant à la complicité facile avec l'auditoire (le public de Vincennes ne l'avait pas beaucoup attiré), il préférait la sobriété du ton et l'élégance de la forme.

P. Bourdieu prenait très au sérieux la présence de l'auditoire et des présupposés de la communication et disposait d'un répertoire diversifié impliqué par l'effort pour s'ajuster à des situations variant avec le public. Il se montrait souvent absorbé entièrement par l'effort d'explicitation, par le refus des compréhensions spontanées et simplificatrices de ses propos, offrant à son auditoire le plaisir de la découverte de la bonne formulation, d'un *work in progress*. Mais, à d'autres moments de son exposé, il pouvait également se montrer enjoué ou rieur, comme si le discours sociologique parvenait alors à lever des censures en ébranlant des barrières mentales et des hiérarchies sociales et symboliques, en révélant des liens insoupçonnés - métaphores, analogies, homologies - entre des univers différents et en permettant, par-là, d'apercevoir les choses autrement. De tels moments n'étaient pas exploités pour mettre les rieurs de son côté (ou terrasser des adversaires) mais, très vite, ils servaient de point de départ pour un nouveau travail, complexe et subtil, de réflexion sur les présupposés de ce qui venait d'être énoncé. La présence de l'auditoire était marquée notamment dans le discours par des parenthèses à finalité pédagogique et par des mises en garde (« beaucoup d'entre vous, je le sais, ignorent que… »). Il s'agissait non pas de dépayser en révélant des choses profondes et lointaines mais de montrer, en sociologue, ce qui est devant nous, tellement familier que nous ne l'apercevons pas, comme des mots ou des gestes. Un cas-limite de ce travail de réflexivité a été la Leçon sur la leçon, cette leçon inaugurale au Collège de France où P. Bourdieu tentait de prendre pour objet, en cette circonstance solennelle, l'impensé de tout rite d'institution qu'enferment la croyance dans le rite et le silence collectif sur le rite.

Ce qui est en cause dans la prise de parole académique est le rapport à l'institution ou, plus précisément, la relation qui s'établit entre un cadre institutionnel propre au champ universitaire avec ses cérémonies, ses hiérarchies statutaires, et un agent singulier physiquement présent. Le charme associé à l'aisance et au « naturel » qui paraissent inscrits dans la personne permet de transfigurer la violence symbolique de la façon la plus subtile et efficace : il consiste dans le pouvoir qu'a un dominant d'imposer à autrui la perception de son propre corps comme corps légitime, un corps qui donne à voir son excellence comme évidente, indiscutable, la parole ayant évidemment un rôle central[26]. Le charme proprement intellectuel doit son efficacité spécifique aux dispositions sociales et culturelles de l'assistance. Il revêt deux modalités distinctes d'excellence. D'un côté, l'autorité d'institution est incarnée par ce qu'on peut appeler, par analogie avec le champ religieux, la figure du grand-prêtre[27], de celui qui, détenteur de la légitimité d'institution, peut parler en son nom, notamment pour interpréter et transmettre les textes sacrés. S'appuyant sur un savoir matérialisé par l'écrit, l'orateur de ce genre peut donner l'impression (positive) de « parler comme un livre », dans la mesure où il est capable d'éliminer les incertitudes et les défaillances d'une parole vivante, de maîtriser un discours fluide et continu et, par là, de procurer à l'assistance un plaisir spécifique. Cette figure s'oppose à celle du prophète qui s'adresse aux profanes hors du cadre institutionnel qu'il subvertit, au risque de l'hérésie. La conviction, forme de certitude non entièrement objectivable car fondée sur la personne, est l'un des traits, selon Max Weber, de la parole prophétique, une parole qui ne peut s'en remettre à aucune institution et doit puiser sa force dans celui qui la prononce. Détachée des routines et des certitudes d'institution, la conviction anime une pensée se faisant qui ne peut échapper à l'hésitation, au tâtonnement, à l'exploration. La parole n'est pas seconde par rapport à la pensée : elle donne à voir celle-ci in *statu nascendi*. « Les incertitudes et les imprécisions de ce discours délibérément imprudent, écrit P. Bourdieu à propos de ses propres conférences, ont ainsi pour contrepartie le tremblé de la voix qui est la marque des risques partagés dans tout échange généreux »[28] . Le plaisir de l'auditeur découle paradoxalement de cette improvisation où la discontinuité et l'inachèvement du discours semblent immanents à l'importance de ce qu'il permet de faire pressentir.

L'engagement total de la personne prophétique n'est pas simplement l'adhésion à des idées mais, tout autant, une manière de prendre position et de se situer par rapport à une multitude plus ou moins virtuelle de témoins, de complices, de contradicteurs, d'adversaires, en sorte que le public effectif se trouve lui-même tacitement pris à partie, sommé de suivre l'engagement exemplaire de l'orateur[29] . À propos de Durkheim professeur, on a pu évoquer une « foi ardente » selon Xavier Léon, une « sincérité absolue » selon Hubert Bourgin, lequel soulignait qu'É. Durkheim, tout entier dans sa mission, « vous déléguait une part des responsabilités qu'il avait assumées »[30]. M. Weber était, lui, décrit comme ayant une voix métallique au beau timbre et animée par des modulations, parlant sans notes et donnant l'impression d'improviser. Derrière une allure empreinte de « noblesse », s'exprimait un « tempérament volcanique » : « il peut aussi s'amuser et être d'un humour grinçant […] C'était davantage un sermon politique qu'un exposé savant »[31] . Par contraste, la parole du grand-prêtre favorise une écoute plus sereine même lorsqu'elle requiert une extrême attention. Enfin, à chacun des modèles d'excellence oratoire correspondent des versions inférieures et dégradées.

[26] Sur la question du charisme, voir les analyses de P. Bourdieu dans « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps » (*Actes de la recherche en sciences sociales,* n°14, 1977, pp.52-53).

[27] Sans ignorer la terminologie wébérienne (reprise par P. Bourdieu) qui parle du « prêtre », le terme de « grand-prêtre » a été choisi ici pour bien marquer l'éminence et la liberté relative du haut dignitaire.

[28] Bourdieu Pierre, *Choses dites, op. cit.,* p.10.

[29] Cf. Pinto Louis, « Assurance et conviction. Réflexions sociologiques sur la subjectivité », *Regards sociologiques*, n°23, 2002, pp.87-97.

[30] Cf. Lukes Steven, *Emile Durkheim…, op. cit.,* pp.367-370.

[31] Propos de Karl Loewenstein, un étudiant de M. Weber, cité par Isabelle Kalinowski (*in* Weber Max, *La science, profession et vocation Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande* [textes réunis et commentés par Isabelle Kalinowski], Marseille, Agone, 2005, pp.120-121). Le charisme de M. Weber est abordé par I. Kalinowski dans son analyse.

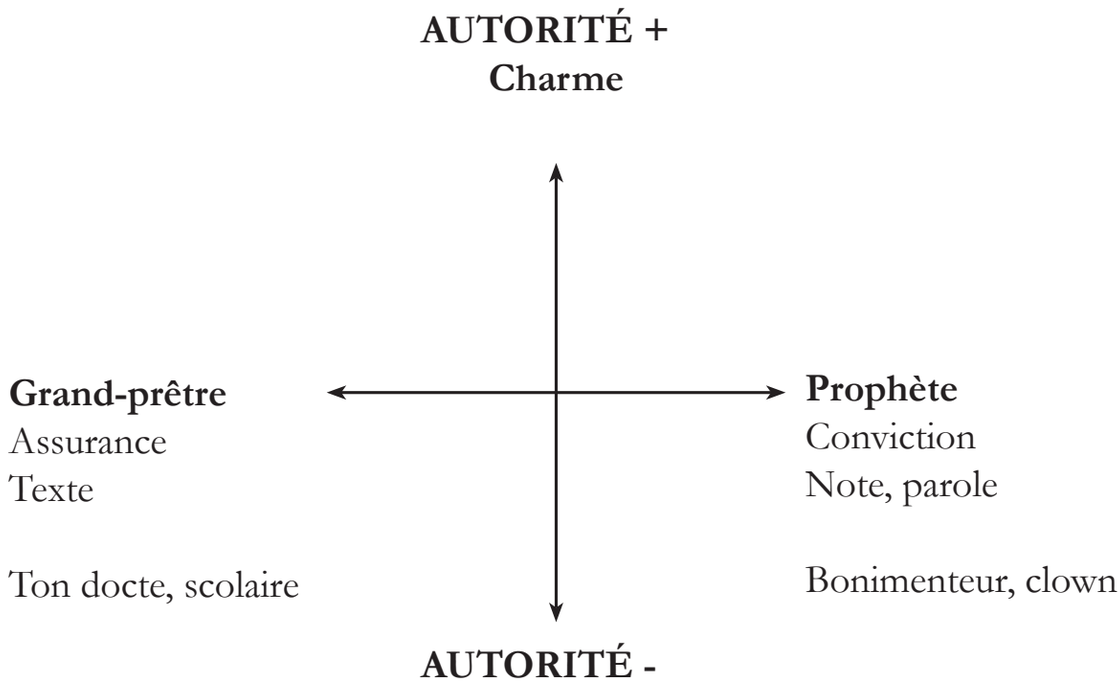

Variétés du charme philosophique

S'ils bénéficient, même avec des différences, d'une autorité d'institution, les conférenciers n'en bénéficient pas de la même manière et n'en font pas le même usage. En fonction des propriétés de leur position dans le champ scientifique et de leur trajectoire sociale et intellectuelle, les individus peuvent occuper différentes positions. Il est instructif de comparer les styles oratoires de deux philosophes contemporains Gilles Deleuze et Jacques Derrida qui avaient beaucoup en commun. Ayant construit leur position dans les marges de l'Université, ni l'un ni l'autre n'ont bénéficié dans leur carrière de ce qu'on pourrait appeler la « voie royale » académique. L'opposition entre leur style semble refléter leur rapport à l'institution. Le premier, né en 1925, était d'origine bourgeoise et parisienne. S'il a été khâgneux, il n'était pas normalien ; entouré d'une aura flatteuse de brillant aspirant-philosophe promis à une belle carrière, apprécié d'éminents professeurs à la Sorbonne, il a enseigné comme assistant à l'Université et n'a soutenu que tardivement, à 44 ans, sa thèse d'État qui lui a ouvert les portes de l'Université expérimentale de Vincennes où il est entré en 1970. C'est alors qu'il est devenu une figure de l'avant-garde « soixante-huitarde », un penseur de la « philosophie du désir ». Le second est né en 1930 en Algérie dans la petite bourgeoisie juive. Normalien, il a fait une bonne partie de sa carrière d'enseignant à l'École normale supérieure en tant que « caïman » (répétiteur ayant à préparer les élèves à l'agrégation). Détenteur sur le tard, à 50 ans, d'une thèse d'État sur travaux, il a eu du mal à obtenir un poste de professeur et c'est l'EHESS qui lui a procuré quatre ans plus tard l'accès à une direction d'études.

Formés au commentaire des textes dans le genre canonique de l'histoire de la philosophie, ils ont proposé, l'un et l'autre, des modes de lecture transgressifs ou subversifs où images, métaphores et ellipses sont présentes. Le contraste de leur style oratoire reflète leur position dans le sous-champ de la philosophie d'avant-garde : d'un côté, l'aristocratisme prophétique de type nietzschéen et d'un autre, l'aristocratisme sacerdotal de type heideggerien. Cette opposition est homologue de celle des dispositions : les audaces mi-libertaires mi-grand-seigneur de l'un, du « créateur de concepts » qu'est le philosophe selon G. Deleuze, s'opposent aux qualités laborieuses, minutieuses, patientes de commentateur de l'autre[32] . Les publics diffèrent : d'un côté, les étudiants et auditeurs libres de Vincennes, aux cursus scolaires très divers (non-bacheliers, étrangers) qui se pressent dans une salle comble, où il leur arrive de rester debout, et de

[32] Une analyse complète se devrait de prendre en considération les différents moments de la trajectoire de ces penseurs. Sur l'opposition Deleuze-Derrida telle qu'elle s'exprime au début des années 1970 notamment à travers la lutte pour l'interprétation légitime de Nietzsche, voir : Pinto Louis, *Les Neveux de Zarathoustra. La réception de Nietzsche en France,* Paris, Seuil, 1995, pp.188-195.

l'autre, dans les locaux de l'ENS[33] , des normaliens, excellents élèves promis à une belle carrière universitaire. Mais tous les auditeurs partagent une certaine représentation de l'excellence intellectuelle et magistrale qu'ils doivent à leur expérience de la classe de philosophie (et/ou de khâgne) ou, du moins, à leur adhésion au modèle qu'elle propose à travers différentes figures légendaires (Socrate, Nietzsche, Alain, Heidegger, etc.). Tous semblent prêts à écouter avec recueillement la parole des maîtres dont ce qui est attendu est la prouesse d'un dépassement philosophique qui dépayse[34]. Le dépaysement annoncé comme une rupture extraordinaire est inscrit dans le tempo ordinaire de l'habitus dissertatif : il n'est pas de troisième partie sans renversement de perspectives. « J'ai toujours essayé d'allier les deux : de transmettre du savoir, d'aider les étudiants en relisant moi-même des textes […] et puis de le faire pour que chaque séance soit en même temps une espèce de, je ne dirais pas de coup de théâtre, mais de théâtre »[35] . J. Derrida reconnaît qu'il doit « beaucoup à ces exercices-là » qui sont ceux de la préparation à l'agrégation[36]. Si les deux philosophes illustrent des modalités différentes de dénégation de la fonction professorale, il y a toutefois dans leur style oratoire une différence majeure entre eux : alors que G. Deleuze semble en quelque sorte s'abandonner au jeu magistral, J. Derrida joue le jeu avec un haut degré de réflexivité (il parle de ce qu'il fait en parlant, se regarde faire, donne un statut théorique à sa pratique).

Leur présentation physique est différente. G. Deleuze, d'apparence fragile, maigre et légèrement voûté, a une allure de dandy (grand chapeau, ongles longs). J. Derrida est de corpulence plus trapue ; il semble avoir eu longtemps un moindre souci de style vestimentaire et c'est seulement à la fin de sa vie que, devenu une star philosophique, il lui arrivait de porter des tenues originales et de couleur vive.

Les cours de J. Derrida sont soigneusement préparés et même les petits événements d'animation sont notés à l'avance (écrire au tableau, faire une blague…)[37]: « depuis plus de quarante ans, j'écris ce que j'enseigne du premier mot jusqu'au dernier, j'expérimente d'avance le rythme et la tonalité de ce que, feignant d'improviser, je vocaliserai dans l'amphithéâtre. Je n'écris jamais en silence, je m'écoute ou j'écoute la dictée d'une autre voix, de plus d'une voix : mise en scène, donc, danse, scénographie des vocables, du souffle et du "changement de ton" »[38]. Il s'agit ici ni d'une anecdote ni d'un aveu modeste mais de la sublimation théorique d'un habitus intellectuel très contrôlé : J. Derrida « évite de se lancer dans des discussions improvisées » et dans les séminaires, ses étudiants sont « surpris de le voir lire à haute voix un manuscrit préparé à l'avance »[39] .

Son propos suit un cours relativement uniforme mais il est parfois scandé, de façon plus ou moins calculée, par des accélérations ou des ralentissements du débit qui donnent à l'auditoire le sentiment d'écouter une pensée en acte et d'avoir prise sur ce qui mérite d'être tenu pour important ou complexe. Formulé avec une certaine gravité, il est caractérisé par la concentration sur un travail d'analyse qui exige une extrême minutie, à la mesure des nouvelles perspectives qui s'annoncent, celles de la déconstruction radicale d'un impensé séculaire. Pour cela, le penseur a besoin de commenter quelques lignes d'un texte classique, d'étudier un mot, une expression, de réfléchir à l'étymologie, de manier et rapprocher des mots français, allemands, anglais, grecs. Répétitions et ressassements, non épargnés à l'auditoire, apparaissent comme le prix d'une analyse exigeante.

Le propos de G. Deleuze semblerait, de prime abord, relever de la causerie, mais il est, lui aussi, minutieusement préparé, consigné dans des fiches qui, même si elles ne sont pas consultées et restent posées devant lui[40] , ont été soigneusement mémorisées[41] : selon lui, la préparation est la condition de l'(indispensable) inspiration en situation

[33] Les salles plus vastes (amphithéâtre) sont arrivées plus tard dans sa carrière professorale.

[34] Sur les tentations inhérentes au formalisme philosophique, voir : Durkheim Émile, « L'enseignement philosophique et l'agrégation de philosophie » [1895], Textes, tome 3, Paris, Minuit, 1975, p.403-434.

[35] Derrida Jacques, « La vérité blessante », *Europe*, n°901, 2004, p.17.

[36] Cité dans : Cotton Nicolas et Plante Maxime, « Introduction à Derrida en cours », *Philosophiques*, n°47, 2020, p.253.

[37] Nishiyama Yuji, « Quelle voix pédagogique reste-t-il dans des livres de Jacques Derrida?», *Quadranti. Rivista internazionale de Filosofia Contemporanea,* n°2, vol.II, 2014, p.152.

[38] « Du mot à la vie : un dialogue entre Jacques Derrida et Hélène Cixous », *Le Magazine littéraire,* n°430, avril 2004, p.22 (cité par Nishiyama Yuji, « Quelle voix pédagogique... », *art. cit.,* p.152).

[39] Nishiyama Yuji, « Quelle voix pédagogique... », *art. cit.,* p.151.

[40] Dosse, François, *Gilles Deleuze et Félix Guattari, biographie croisée,* Paris, La Découverte, 2007, p.422.

de cours[42]. Il se garde de l'éloquence professorale et vise plutôt une forme de simplicité, pourvue de ce qu'un témoin appelle de la «gentillesse»[43] , cette façon d'être et de parler rêveuse et un peu enfantine, parfois taquine, bien faite pour rassurer les auditeurs confrontés à un génie. La voix un peu éraillée, affectée par des problèmes respiratoires, se place aux limites du murmure, du chuchotement. Le philosophe parle «sans note à la cantonade»[44] . «D'un tempérament altier, il ne supportait que le peuple», note un témoin qui insiste sur la «noblesse toute aristocratique» de G. Deleuze et sur son élocution d'une «extrême distinction» [45]. Le regard un peu moqueur, «malicieux», sinon «espiègle»[46] , est habité par la certitude intérieure : mine de rien, sous un cheminement tranquille et presque débonnaire, se dévoilent des pensées puissantes, novatrices, étranges, situées à mille lieues de la philosophie «universitaire». La certitude suit son propre cours sans souci des débats, des discussions que le philosophe a en horreur ; il attend d'être écouté et n'aime pas être interrompu. C'est pourquoi il préfère le cours, où il se sent libre, à la conférence qu'il estime être un exercice «artificiel»[47] . Quelques silences et hésitations, loin de s'opposer à la certitude de la pensée, démentent l'impression d'un déroulement routinier et invitent l'auditoire à un redoublement de vigilance pour ne pas manquer un retournement essentiel et pouvoir saisir pleinement des rapprochements inhabituels, déchiffrer des aphorismes, des métaphores et des images qui donnent à penser pour longtemps[48] .

Pour une sociologie de l'oral des intellectuels

Bien entendu, on ne saurait considérer les performances oratoires comme une espèce intemporelle. Les transformations récentes du champ intellectuel marquées par la présence d'instances profanes de visibilité, notamment médiatiques, pourraient bien avoir eu pour effet de favoriser un déplacement des styles intellectuels vers les régions moyennes et inférieures de l'animation où les techniques oratoires visent à combiner une certaine simplicité et les attributs de la compétence savante. La familiarité avec les médias et avec les circuits de conférences grand-public tend à susciter des formes de compétence spécifiques et à refouler tout ce qui pourrait évoquer la figure docte du «prof », et ce tout en s'appuyant sur les savoir-faire précocement acquis en khâgne[49].

Une recherche sur les modalités des styles oratoires de conférenciers (ou plus simplement : des styles magistraux) devrait comporter un travail de construction d'indicateurs permettant la mise en relation aussi systématique que possible des propriétés élocutoires et des propriétés des positions et des dispositions des agents. Une investigation de ce type ne peut être que comparative puisque seule la mise en relation des styles permet d'en faire ressortir les traits pertinents et d'éviter de ne présenter qu'un portrait à la fois impressionniste et isolé. Une certaine familiarité est requise dans la mesure où les nuances de la présentation de soi risquent d'échapper à un observateur qui serait complètement étranger à l'univers académique. Ce qui ne doit pas empêcher de voir cet univers à la façon d'un étranger qui aurait besoin, pour se repérer, de faire des comparaisons, de dégager des oppositions, d'établir des rapports entre la manière de parler, les gestes, la position dans le champ intellectuel.

Quel matériel peut-on exploiter ? L'observation directe étant parfois impossible, faut-il s'en remettre

[41] Lire : Soulié Charles, «La pédagogie charismatique de Gilles Deleuze à Vincennes», *Actes de la recherche en sciences sociales,* n°216-217, 2017, p.52 ; François Dosse, Gilles Deleuze…, *op. cit.,* p.420.

[42] Cf. Deleuze Gilles, «P comme Professeur», in Boutang Pierre-André, *L'Abécédaire de Gilles Deleuze, entretiens avec Claire Parnet,* Paris, Éditions Montparnasse, 2004.

[43] Dosse François, Gilles Deleuze…, *op. cit.,* p.424.

[44] Propos d'Élisabeth Roudinesco, cité par François Dosse *(Gilles Deleuze…, op. cit.,* p.422).

[45] Soulié Charles, «La pédagogie charismatique…», *art. cit.,* p.49.

[46] Jaeglé Claude, *Portrait oratoire de Gilles Deleuze aux yeux jaunes,* PUF, 2005, p.24 (cité par Dosse François, *Gilles Deleuze…,* op. cit., p.420).

[47] Deleuze Gilles, «P comme Professeur», *art. cit.*

[48] Il faudrait compléter l'analyse des conférences par celle des images et notamment des photographies plus ou moins agréées par les individus concernés. Il existe une sorte d'iconographie derridéenne qui montre un personnage grave, presque sombre, au regard intense et profond et la tête inclinée, un peu enfoncée dans les épaules. G. Deleuze est montré, en général, dans des postures d'apparence plus décontractée.

[49] Sur les nouveaux modes de communication culturelle, voir : Attencourt Boris, *Les intellectuels à l'épreuve de la visibilité. Faire carrière au-delà de l'université (1970-2015), thèse de sociologie (dir. Pinto Louis),* Paris, EHESS, 2021. Sur la figure de la vedette intellectuelle qui est celle de l'universitaire anti-académique, je me permets de renvoyer aux analyses proposées dans : Pinto Louis, *Le Marché des idées. Les sciences humaines et leurs lecteurs,* Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, 2024.

au visionnage de vidéos, à des témoignages, à des textes d'exposés, à des notes de cours ? Sans négliger ces difficultés, on pourrait concevoir un dispositif qui permettrait de construire des classements et de les combiner entre eux. Ainsi, on pourrait tenter de prendre en compte une série de traits récurrents : la vitesse et l'uniformité du débit verbal, les traits prosodiques, la fréquence des silences et des hésitations, l'expression faciale (impassible, grave, souriante), la complexité des phrases, l'usage du texte écrit (lecture, coup d'œil furtif), la position du corps (debout, assise), l'usage des mains, la direction du regard (dans le vague, sur l'assistance), la tenue vestimentaire (élégante, simple, négligée), la sensibilité à l'interaction (travail d'« animation »), le traitement des interlocuteurs (timide, enjoué, hautain), la distance au rôle (autodérision, plaisanteries).

L'un des principaux obstacles à l'analyse est la divergence des évaluations, bien connue de ceux qui étudient l'image publique d'hommes ou de femmes politiques : une même personne, on le sait, peut être vue comme « simple », « accessible », « charmeuse », « démagogue », « vulgaire », etc. Ici comme dans d'autres cas, les principes de classement doivent être pris pour objets, sachant que ces principes informent autant sur les auditeurs que sur les orateurs. Un autre obstacle tient au contraste entre la compétence pratique qui est engagée dans la perception des gestes et des paroles d'autrui et la capacité d'en proposer une expression verbale par des mots appropriés[50]. On touche là, sans doute, à l'une des limites de l'objectivation sociologique : « je n'ignore pas, dit un auteur latin, la difficulté de ma tâche, essayer d'exprimer par des mots les mouvements du corps et imiter par l'écriture la sonorité des mots »[51].

---

[50] Le dispositif le plus adéquat consisterait, sur un matériel audiovisuel, à faire une analyse méthodique au fur et à mesure de son déroulement.

[51] Cité par : Dupont Florence, L'orateur sans visage, op. cit., p.95.